

LA FRANCE FORTE

NICOLAS SARKOZY

Paris, le 26/04/2012

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur vos propositions de réformes pour soutenir la croissance et l'emploi.

Je tenais à vous assurer que j'avais pris connaissance de vos propositions avec toute l'attention qu'elles méritent et que je souhaitais vous remercier. Votre contribution enrichit toujours utilement notre réflexion.

Parmi les nombreuses propositions que j'ai fait depuis le début de la campagne, nombreuses sont celles qui rejoignent vos préoccupations.

Je suis conscient qu'une des priorités en matière de croissance et d'emploi est de restaurer la compétitivité des entreprises françaises. Dans cette perspective, je souhaite alléger le coût du travail qui pèse sur elles afin de les rendre plus compétitives.

C'est tout l'enjeu de la fiscalité anti-délocalisation, prônée, qui entend renforcer la compétitivité de nos entreprises en ne faisant plus peser le financement de notre protection sociale uniquement sur le travail. En transférant une part des cotisations sociales patronales vers cette fiscalité, nous protégerons nos emplois, nous ferons plus contribuer les produits importés et nous soutiendrons l'activité de nos entreprises. La baisse des cotisations « famille » (jusqu'à 5,4 % en moins de charges sur les salaires) représente un gain de 6,2 milliards d'euros pour les PME et concerne 70 % de leurs salariés.

Monsieur Olivier MITTERRAND
Président
IFRAP
5 rue Cadet
75009 Paris

Par ailleurs, je souhaite que la concurrence internationale se fasse selon des règles équitables et justes. À cette fin, il propose de mettre en place un *Buy European Act* afin que l'Union européenne exige la réciprocité dans les échanges commerciaux avec le reste du monde. Si les négociations n'ont pas abouti d'ici un an, la France réservera ses marchés publics aux seules entreprises européennes, jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé.

Afin d'aller encore plus loin, j'ai souhaité que l'Europe s'oblige à réserver une part de ses marchés publics à ses PME, comme c'est le cas aux États-Unis, par la mise en œuvre d'un *Small Business Act* européen. Ce dispositif favoriserait le développement des 23 millions de petites et moyennes entreprises européennes qui représentent les deux tiers du secteur privé en Europe.

Ces propositions s'inscrivent dans une ambition plus large qui vise à faire des PME la colonne vertébrale de notre économie. En effet, depuis mon élection j'ai pris des mesures fortes en faveur du financement des PME comme la mise en place du Fonds stratégique d'investissement ou le renforcement de l'action d'Oséo. Près de 30 milliards d'euros ont ainsi été injectés en faveur des PME par ce biais depuis 2007, j'ai également installé le Médiateur du crédit, dont l'action a permis de sauvegarder plus de 200 000 emplois en débloquant plus de 3 milliards d'euros.

Il s'est aussi engagé à ce que le crédit-impôt recherche soit avancé aux PME, qui ont des difficultés de trésorerie, pour éviter que des contraintes de financement ne les bloquent dans le développement de projets innovants. C'est aussi pour cette raison qu'il veut supprimer le privilège du Trésor Public, comme cela a été fait ailleurs en Europe. Ce dispositif renforce, en effet, les craintes des banques à l'égard de ces entreprises, pénalisant ainsi directement leur capacité d'emprunt.

En outre, j'entends favoriser une logique collective de développement économique en conditionnant les aides publiques à l'export dont bénéficient les grands groupes (assurance-crédit COFACE ; prêts concessionnels pour l'essentiel) à des engagements concrets et contractuels pour emmener des PME avec eux sur les marchés mondiaux (mise en contact avec des clients potentiels, soutien administratif et juridique du bureau local du grand groupe). De cette manière, nous développerons une véritable solidarité entre les entreprises françaises au service du rayonnement de nos industries.

Je souhaite, comme vous le préconisez, lever les freins à la croissance des entreprises françaises en simplifiant les procédures administratives qui les concernent. C'est dans cet esprit que j'ai proposé une méthode simple : pour toute norme créée, deux normes existantes devront être supprimées. L'inflation et l'instabilité des normes étouffent nos entreprises. Il faut y mettre un terme.

Par ailleurs, je souhaite donner la possibilité de négocier au sein des entreprises des accords compétitivité-emploi pour aménager, entre acteurs responsables du destin de chaque entreprise, chefs d'entreprises et représentants des salariés, en fonction de la conjoncture et

dans des conditions et limites évidemment fixées par la loi, durée du travail / conditions de rémunération et emploi.

Pour renforcer l'équilibre des droits et des devoirs des demandeurs d'emploi et pour mieux les accompagner vers l'emploi, j'ai proposé d'engager un changement profond et ambitieux de notre système de formation professionnelle. Il s'agit de l'adapter à la réalité du marché du travail et de répondre aux attentes de nos concitoyens sans activité et en particulier des jeunes. Je souhaite que les chômeurs qui n'ont pas de perspective rapide de reprise d'emploi disposent d'un droit à la formation pour apprendre un nouveau métier ou acquérir de nouvelles compétences dans un secteur créateur d'emplois. En échange, ils devront accepter un emploi correspondant à cette nouvelle formation. Par ailleurs, les bénéficiaires du RSA devront exercer une activité d'intérêt général de sept heures par semaine payée au SMIC en contrepartie de l'allocation qui leur est versée.

Parce que l'éducation de nos enfants constitue l'une de nos richesses et un investissement pour l'avenir, Je souhaite en faire une priorité. Pour construire l'école du XXIème siècle, je veux revaloriser le métier d'enseignant, en leur proposant une présence accrue dans les établissements en dehors des heures de classe, pour accompagner et soutenir les élèves qui en ont besoin. En contrepartie de ce nouvel engagement, leur rémunération devra être augmentée. Ainsi, tout enseignant volontaire pourra augmenter son temps de travail à vingt-six heures, avec, en contrepartie, une augmentation de son traitement de 25%, soit près de cinq cent euros par mois. De plus, je souhaite également faire confiance aux chefs d'établissement en leur donnant plus d'autonomie. Par exemple, en leur permettant de procéder eux-mêmes au recrutement des professeurs. Les établissements seront plus libres de s'adapter aux spécificités de leurs publics, plus « autonomes ». Un régime indemnitaire spécifique garantira l'attractivité des établissements « difficiles ». Les établissements pourront également organiser les obligations de service des enseignants, en fonction des besoins et du profil de chacun. Je veux également que le système soit plus transparent en donnant aux parents des informations fiables sur la performance des écoles, collèges et lycées grâce à la publication des résultats des évaluations établissement par établissement.

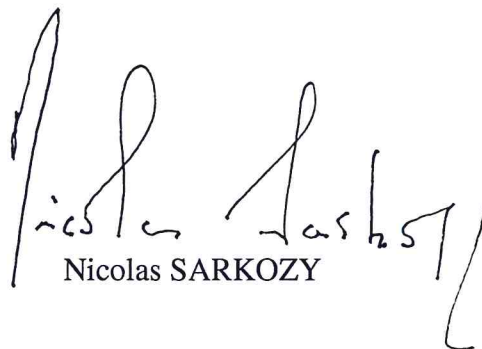
Mais, comme vous le soulignez, il ne peut pas y avoir de croissance forte sans une maîtrise de nos déficits et une réduction de la dette. Ma stratégie, c'est le courage et la transparence. J'ai dit aux Français qu'il fallait atteindre l'équilibre en 2016 pour préserver notre souveraineté et ne pas hypothéquer l'avenir de nos enfants. C'est un devoir économique et moral. Pour tenir cet engagement, j'ai fait voter un plan de 115 milliards d'euros sur 6 ans : 40 milliards de recettes et 75 milliards d'économies.

Nous commençons à récolter les fruits des décisions courageuses qui ont été prises. En 2011, nous avons obtenu des résultats meilleurs que prévus : le déficit sera de 5,2% au lieu de 5,7% du PIB. Nous sommes donc en avance sur notre stratégie. Aucun gouvernement n'avait réussi à réduire le déficit public dans de telles proportions depuis presque 40 ans que la France est en déficit chaque année. Pour tenir nos engagements, nous devons continuer à réduire le nombre de fonctionnaires, à mieux dépenser l'argent public, à optimiser nos

dépenses de santé et à lutter contre les fraudes et les gaspillages. J'ajoute que les collectivités locales doivent être associées à cette baisse de la dépense publique. Je respecte leur autonomie, mais la situation implique que chacun fasse des efforts.

Voilà les grandes lignes du programme économique et social que je propose aux Français. C'est un chemin sérieux et réaliste vers la croissance.

Restant à votre entière disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Nicolas SARKOZY